

A LA CHAMBRE

LE NOUVEAU REGIME DES CHEMINS DE FER est voté par 417 voix contre 188

SEANCE DU MATIN

Paris, 18 décembre. — La séance est ouverte à 10 h. 30 sous la présidence de M. L. Bérad...

LA DISCUSSION DES ARTICLES

M. L. Bérad invite la Chambre à voter l'article premier dont la Commission vient de lui communiquer le nouveau texte...

LES ACTIONS DE TRAVAIL SUR LE RESEAU D'ETAT

Respondant à une question de M. Roques, le rapporteur fait connaître le nouveau texte que la Commission propose pour l'addition présentée hier par M. de Ramel à l'amendement Charlot...

LES ABONNEMENTS OUVRIERS

M. Georges Aimond, député de Seine-et-Oise, défend un article additionnel tendant à accorder des abonnements réduits à tout travailleur...

LES COLIS POSTAUX

M. Orsard obtient, à l'article 6, qui prévoit des conventions pour assurer la circulation du matériel appartenant à l'Etat et à l'administration pénitentiaire...

LES RETRAITES

M. About défend un article additionnel signé par un grand nombre de députés, et qui traduit législativement les observations qu'il a présentées hier sur la nécessité pour les réseaux de faire de nouveaux règlements de retraites dans un délai de trois mois...

LES FAMILLES NOMBREUSES

M. Anselme Patureau-Miraud soutient un amendement en faveur des familles nombreuses. La Commission accepte un texte stipulant que pour toutes les familles comptant au moins trois enfants de moins de 18 ans...

LES INTERPELLATIONS

M. Haouès demande qu'il soit entendu que les interpellations Delesalle et Vallet-Valland sont thurberies lundi parés-midi. Il en est ainsi décidé.

LES INTERPELLATIONS

M. Haouès demande qu'il soit entendu que les interpellations Delesalle et Vallet-Valland sont thurberies lundi parés-midi. Il en est ainsi décidé.

LA CONFERENCE DE BRUXELLES

Bruxelles, 18 décembre. — La Conférence de Bruxelles a suspendu ses réunions jusqu'à lundi soir.

L'inauguration de la Station de télégraphie sans fil La Fayette à la Croix-d'Hins

Bordeaux, 18 décembre. — M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat des P.T.T., accompagné de différents personnalités civiles et militaires, est parti de matin à 9 h. 50, par train spécial, pour inaugurer la station de T.S.F. La Fayette à la Croix-d'Hins, la plus puissante du monde.

L'ARMÉE DE DEMAIN

Paris, 18 décembre. — La Commission sénatoriale de l'Armée a examiné le projet de loi relatif au recensement et à l'incorporation de la classe 1921. Les divers articles ont été adoptés dans les mêmes termes que le texte de la Chambre.

LA CONFERENCE DE BRUXELLES

Bruxelles, 18 décembre. — La Conférence de Bruxelles a suspendu ses réunions jusqu'à lundi soir.

LES CHEMINS DE FER POUR LES MUTILES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le régime des chemins de fer. M. Lorin fait connaître à la Chambre que la commission accepte un nouveau texte pour donner satisfaction aux auteurs d'amendements sur la faveur donnée aux mutilés et demandés par MM. Marriaux, Balaunet, Vallat, Vidal et Anselme, Patureau-Miraud, etc.

LES CHEMINS DE FER POUR LES MUTILES

« Les militaires mutilés, réformés ou invalides, d'au moins 25 p.c., auront droit à une réduction sur les tarifs des voyageurs. Cette réduction sera de 50 p.c. pour les réformés de 25 à 50 p.c., et de 75 p.c. pour les réformés de 50 p.c. et plus. La gratuité du voyage est accordée aux guides et mutilés de 100 p.c. La réduction est valable pour les billets simples et d'aller et retour... »

UN CONSEIL ARBITRAL

Le rapporteur de la commission des travaux publics déclare accepter l'article 5, le texte préparé par la commission du travail, et qui crée le tribunal arbitral.

LES REVOICATIONS

M. Jean Molinié, député de l'Aveyron, propose d'ajouter à l'article 5, les dispositions suivantes concernant les révocations.

LES COLIS POSTAUX

M. Orsard obtient, à l'article 6, qui prévoit des conventions pour assurer la circulation du matériel appartenant à l'Etat et à l'administration pénitentiaire...

LES RETRAITES

M. About défend un article additionnel signé par un grand nombre de députés, et qui traduit législativement les observations qu'il a présentées hier sur la nécessité pour les réseaux de faire de nouveaux règlements de retraites dans un délai de trois mois...

LES FAMILLES NOMBREUSES

M. Anselme Patureau-Miraud soutient un amendement en faveur des familles nombreuses. La Commission accepte un texte stipulant que pour toutes les familles comptant au moins trois enfants de moins de 18 ans...

LES INTERPELLATIONS

M. Haouès demande qu'il soit entendu que les interpellations Delesalle et Vallet-Valland sont thurberies lundi parés-midi. Il en est ainsi décidé.

LES INTERPELLATIONS

M. Haouès demande qu'il soit entendu que les interpellations Delesalle et Vallet-Valland sont thurberies lundi parés-midi. Il en est ainsi décidé.

LA CONFERENCE DE BRUXELLES

Bruxelles, 18 décembre. — La Conférence de Bruxelles a suspendu ses réunions jusqu'à lundi soir.

L'inauguration de la Station de télégraphie sans fil La Fayette à la Croix-d'Hins

Bordeaux, 18 décembre. — M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat des P.T.T., accompagné de différents personnalités civiles et militaires, est parti de matin à 9 h. 50, par train spécial, pour inaugurer la station de T.S.F. La Fayette à la Croix-d'Hins, la plus puissante du monde.

L'ARMÉE DE DEMAIN

Paris, 18 décembre. — La Commission sénatoriale de l'Armée a examiné le projet de loi relatif au recensement et à l'incorporation de la classe 1921. Les divers articles ont été adoptés dans les mêmes termes que le texte de la Chambre.

LA CONFERENCE DE BRUXELLES

Bruxelles, 18 décembre. — La Conférence de Bruxelles a suspendu ses réunions jusqu'à lundi soir.

L'inauguration de la Station de télégraphie sans fil La Fayette à la Croix-d'Hins

Bordeaux, 18 décembre. — M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat des P.T.T., accompagné de différents personnalités civiles et militaires, est parti de matin à 9 h. 50, par train spécial, pour inaugurer la station de T.S.F. La Fayette à la Croix-d'Hins, la plus puissante du monde.

L'ARMÉE DE DEMAIN

Paris, 18 décembre. — La Commission sénatoriale de l'Armée a examiné le projet de loi relatif au recensement et à l'incorporation de la classe 1921. Les divers articles ont été adoptés dans les mêmes termes que le texte de la Chambre.

Pour les étudiants de la classe 18

Paris, 18 décembre. — Respondant à une question écrite de M. François Albert, sénateur, sur la possibilité d'accorder aux étudiants de la classe 1918, un régime d'examen analogue à celui dont a bénéficié la classe 1917, le ministre de l'Instruction publique a déclaré qu'il s'est accordé avec les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur, des facilités qui leur permettent d'abréger d'une année, leur scolarité. Ceux d'entre eux qui justifient de titres militaires particulièrement remarquables, peuvent d'ailleurs, obtenir, par décision individuelle et sur avis favorable de la commission des dépenses, des facilités étendues.

Coin du « Broutteux » LES LEUNETTES

Vous n'avez pu trouver une paire de lunettes ? Vous connaissez une mère qui l'ill' les a perdues et l'ill' est joliment à l'aise, savez-vous ?

« Et l'ill' bertonne comme en aveule qui a perdu sin bitton. Y n'd'a qu'ittent, mais y n'a po d'quo riro. M, je m'rappelle toudis, tchan qu'il' avot perdu ses leunettes, l'ill' falloit d'z'ill' d'blance fer ! »

« C'est comme tchan qu'il'alloz à l'école, y avot un professeur à leunettes et tchan qu'il' étoz à sin plette, au d'bout d'étude, in n'veyot jamais d'tcheu côté qui wettot. In a ben des fos été attrapés, qu'in pinsoit in falloit inne petite bleusse, qui n'nous veyot po et qu'par derrière ses leunettes, y avot in ben vu no jou. »

« Vous avez bien à dire ; y a des gens qui sont forcés d'être à l'œil, étant même tout jeune, comme y n'd'a qui sont fins de dire à soizante ans, qui salissent encore lire sans leunettes. »

« Et pus, qui font ferrot les presbytes qui n'voitlent foque d'long, et les myopes qui n'voitlent foque d'pres ? Y trottent obligés de s'faire condure par des p'tite tchine comme l'aveule, par les rues, no p'po faire au croc, y n'ont qu' à attendre, Et, d'téon, je n'sais po qu'quand qui falgotlent les myopes et les presbytes du temps passé, car les leunettes y n'ont po toudis existées. »

« Y paraitrot qu'les premières besicles y ont été inventées in 1280 et y n'avot foque pou les presbytes. Les myopes y z'ont eu des leunettes fort lommint après. Mais y parait qu'les premiers missionnaires qui z'ont été in Chine y z'ont vu des gens à leunettes. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

« Et dire que l'invention des leunettes d'approche, qu'il' sert tant à les marins et à l'astrolome clair voyant, l'ill' n'a v'ne fort lommint qu'après. Vous n'avez po qu' à m'ind' ? »

« Hé, accotez ; in fabricant d'besicles, in Hollandais lommé Zacharie Jansen, qui habitot Middlebourg, in 1551, y avot deux enfants, l'un gros et l'autre petit. Et d'téon, le gros leunettes vin l'attél d'ieu no père, y s'amoustrat à jouer avec. V'la que l'pus grand, in mettant deux verres in l'conté l'autre y jogue invecque l'bouque overre... y veyot l'coq du clocher in village rapprochi comme y l'arot été in près. Y appellet in non p'ré qui vint v'rot, y examine les deux verres et l'leunette d'approche est inventée. Mais faut pas qu'on s'fusse en train de dire, ou ben in box, et noés pas des cordeux à l'intour de l'école. »

Carte de Visite

A l'occasion de la Nouvelle Année, nos lecteurs peuvent dès maintenant commander, dans nos bureaux, les cartes de visite avec prime comme par le passé, aux conditions suivantes :

UNE BOITE ÉLÉGANTE AVEC COUVERCLE ÉVIDEMENT MICA contenant : 100 Cartes noires 5.00, 100 Cartes blanches 5.00, Typographie 0.90, Gravure 1.20.

Un joli Coffret bois contenant : 100 Cartes noires et 100 enveloppes 10.00, 100 Cartes blanches et 100 enveloppes 10.00, Typographie 4.00, Gravure 14.00.

Les commandes sont reçues dans nos bureaux : 77, GRAND-RUE, ROUBAIX, 33, RUE CARROT, TOURCOING. 65555

Après l'Assemblée générale du Personnel des Compagnies de Tramways de Roubaix-Tourcoing et Mongy

Voici dans ses grandes lignes l'ordre du jour qui fut voté lors de la réunion de la nuit du 15 au 16, par le personnel des tramways, après l'exposé des entretiens avec les Directeurs des 26 novembre et 8 décembre.

Ordre du jour

Les employés et ouvriers des tramways de Roubaix-Tourcoing et Mongy, réunis dans la nuit du 15 au 16 décembre, après avoir entendu l'exposé des demandes faites par le personnel, ont accepté les conclusions et maintenu intacte leur revendication. Ne leur étant pas possible d'une part de contrôler la valeur des motifs invoqués par les compagnies, et d'autre part d'accepter les conclusions et maintenu intacte leur revendication. Ne leur étant pas possible d'une part de contrôler la valeur des motifs invoqués par les compagnies, et d'autre part d'accepter les conclusions et maintenu intacte leur revendication.

Enfin, ils se réservent le soin d'envisager la situation et de tirer leur attitude.

A la suite de ce vote, nous avons tenu à recueillir les déclarations des deux partis.

Ce qu'on dit au Syndicat

Voici tout d'abord les déclarations qu'a bien voulu nous transmettre M. Molard, secrétaire du syndicat :

In juillet dernier, nous passions avec nos Compagnies un avenant à la convention de travail. Cet avenant, en même temps qu'il fixait les nouveaux salaires qui étaient la conséquence des conclusions de la Commission, avait pour objet de maintenir en vigueur les dispositions de la convention de travail, telle qu'elle était stipulée, sans aucune modification de son contenu.

La Commission du coût de la vie, réunie en septembre dernier, avait conclu à une nouvelle hausse minimum de 33,3/0. Nous avons, comme nous le demandions, demandé l'application à nos salaires de ce pourcentage.

Dans une première entrevue qui eut lieu le 20 novembre, nous avons exposé nos revendications et les délégués de notre organisation, l'accord était pour ainsi dire un fait accompli, mais dans l'entrevue du 21 courant, changement complet de tableau. La Compagnie Mongy n'avait pas obtenu du Conseil général le relèvement des tarifs qu'elle demandait, déclara ne pouvoir maintenir ce qu'elle se disposait à donner à ses agents. Mieux, elle nous déclara qu'elle ne trouverait sous son obligation de supporter le rapport avec l'augmentation de son nombre de voitures sur d'autres.

C'est à la suite de ces déclarations que les deux personnels intéressés se sont réunis le 15 courant et ont décidé de maintenir très énergiquement leur attitude.

Ces deux questions, augmentation des salaires et licenciement du personnel, forment aujourd'hui un litige qui menace de s'aggraver, car le personnel ne veut pas accepter de diminuer son nombre de voitures sur d'autres.

Notre syndicat s'emploiera à solutionner ces deux litiges sans aucun conflit et en tenant compte de l'intérêt de tous.

Ce qu'on dit à la C. de Roubaix-Tourcoing

Nous sommes rendus ensuite aux bureaux de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing pour y recueillir les déclarations de M. Molard, président du Conseil de direction de cette Compagnie.

Abordant immédiatement la question, M. Varlet nous a fait très aimablement les déclarations suivantes :

En ce moment où, par suite d'une multitude de causes, le budget des Compagnies de tramways est fortement déficitaire, nous ne pouvons pas accéder à nos revendications, une augmentation de salaires nous coûterait trop cher. Quant à la question de licenciement du personnel, nous savons que la Commission intercommunale étudie la question. Le relèvement des tarifs semblant admis, il nous faudra attendre l'ouverture de la session des Conseils municipaux de Roubaix et de Tourcoing.

Quant à la Compagnie Mongy, le Conseil général a, dans sa dernière session, statué sur cette question et n'a pas cru émettre un avis favorable. Il faudra donc discuter à nouveau le relèvement des tarifs pour cette Compagnie.

En ce qui concerne les revendications des autres Compagnies, nous savons que la Commission intercommunale étudie la question. Le relèvement des tarifs semblant admis, il nous faudra attendre l'ouverture de la session des Conseils municipaux de Roubaix et de Tourcoing.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

Le plan de M. Harding. — Dans une série de conférences avec les chefs de tous les partis, M. Harding, président élu de la République des États-Unis, communique à développer le plan précis de la politique étrangère qu'il suivra quand il sera en fonctions.

M. Harding veut amener la réalisation d'une association américaine avec les puissances européennes afin que soient stabilisées les conditions économiques du monde et que soit restaurée la production universelle.

LE CHIFFRE DES CHOMEURS À LONDRES

Londres, 18 décembre. — Les registres des chômeurs inscrits dans les divers quartiers de Londres, montrent que les chômeurs, en quête de travail, sont au nombre de 147.700.

LES TITRES DE RENTE EN PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION SUR LES BÉNÉFICES DE GUERRE.

La Tragedie Irlandaise

L'ÉVÈQUE DE CORK EXCOMMUNIQUE LES TERRORISTES. Dublin, 18 décembre. — Mgr Cobhan, évêque de Cork, qui a menacé d'excommunier toute personne qui se rendrait coupable d'attentat contre la police ou les troupes, a reçu de l'Association américaine pour le reconnaissance de la République irlandaise à New-York, le câblégramme suivant :

« Nous protestons contre l'usage que vous faites de votre autorité spirituelle dans l'intérêt britannique. Les Irlandais ne doivent pas être employés à désarmar les Irlandais. L'attentat que tu es un patriote de 1770. »

Mgr Cobhan a répondu comme suit :

« Je désire l'indépendance de l'Irlande aussi bien que vous. Il est scandaleux de votre part de prendre parti pour des embascades qui se font sans cesse à la politique et exposent les vies humaines sans défense, sans protection, aux dangers de rapines criminelles et les foyers à la destruction. Les Irlandais de Cork sont les seuls à avoir une politique qui ne vise qu'à la reconnaissance de la République irlandaise par les États-Unis. »

LES VICTIMES DU CÔTÉ ANGLAIS

Dublin, 18 décembre. — D'après les chiffres officiels, le nombre des victimes des sinistres causés par les troupes et la police en Irlande depuis le début de cette année jusqu'au 11 courant s'élève à 1.574, se décomposant comme suit : tués : police 169, militaires 52 ; blessés : police 245, militaires 1.108.

VENTES DE LAINES À LONDRES

Londres, 17 décembre 1920. L'animation était un peu meilleure pendant les derniers jours de cette série. Comparés aux cours de clôture de la vente de novembre, les prix pour les mérinos et les croisés fins sont 15 p.c. plus bas.

LE CHOMAGE DANS L'INDUSTRIE TEXTILE DE LA RÉGION

L'attribution et la répartition des secours. — Nous avons signalé à nos lecteurs l'importante entrevue qui eut lieu jeudi dernier, à la Préfecture du Nord, entre M. Naudin, les membres des Bureaux de Bienfaisance de Lille, Roubaix, Tourcoing, et des délégués des Bourses du Travail. L'objet en était d'organiser les secours de chômage et nous avons annoncé depuis les premières mesures prises pour parer à la crise.

Notre information disait que la répartition des secours incomberait aux Bureaux de Bienfaisance, et que les Bourses du Travail centraliseraient les renseignements et examineraient les droits des intéressés.

Ainsi présentée, elle laissait croire à une inadmissible pression dont les chômeurs eussent été victimes.

Renseignements pris auprès des sources autorisées, nous pouvons heureusement rassurer les nombreux chômeurs qui ne recourent à aucun titre sur eux aux Bourses du Travail affiliées à la C. G. T. Seuls, les Bureaux de Bienfaisance ont autorité, non seulement pour répartir les secours, mais pour décider des droits des bénéficiaires. Les syndicats membres d'autres organisations ouvrières, de même que les Bourses du Travail, ne peuvent que se contenter de servir de relais, et de ne pas intervenir dans la répartition des secours.

Chaque syndicat n'aura donc affaire qu'à sa propre organisation, et les non-syndiqués auront à se faire inscrire aux Bourses du Travail, qui leur serviront de relais, et de ne pas intervenir dans la répartition des secours.

Une autre façon de faire constituer un abus qui ne pourrait être toléré.

LE MAUVAIS TEMPS UN DESASTRE DANS L'ILE DE SASENO

Rome, 18 décembre. — On mande de Valona à « Giornale d'Italia » que la tempête qui sévit depuis plusieurs jours dans le bas Adriatique, a causé la nuit dernière un grave désastre dans l'île de Saseno, où des éboulements se sont produits, causant de nombreuses victimes. Les commandants du poste de Saseno, ses deux fillettes et une infirmière ont disparu ; 17 marins et 2 sous-officiers ont été tués.

L'île de Saseno est un écueil que l'Italie a conservé dans la Baie de Valona, lors de l'évacuation de l'Albanie.

LA VAGUE DE FROID EN FRANCE

Paris, 18 décembre. — La vague de froid qui a diminué légèrement d'intensité à Paris, continue à sévir avec rigueur en province. La température est descendue à douze degrés au-dessous de zéro à Strasbourg et à Belfort, à 8° à Bordeaux, à 4° à Nîmes. La plupart des canaux du Midi sont gelés. La neige a causé des dégâts considérables dans la région de Nice et l'extrême Sud-Ouest, où elle gêne considérablement la circulation des trains.

ALLOCATION MILITAIRE. — Les familles bénéficiaires de l'indemnité de 120 francs, de 17 fr. 50 par jour, doivent se présenter à leur Perception pour recevoir les 26 jours, à compter pour l'année entière, (periode, du 20 novembre au 31 décembre 1920).

LA TRAGEDIE IRLANDAISE

Une embuscade : Deux soldats tués. — Dublin, 18 décembre. — Des soldats qui avaient pris place dans deux auto-camions, sont tombés dans une embuscade, dans le comté de Cork. Deux soldats ont été tués et deux blessés.

Une nouvelle démentie